

Ouvrier.e Professionnel.le en Eco-Construction

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des ouvriers polyvalent.es en éco-construction
capables :

- **D'exécuter des travaux de construction** d'habitat individuel ou collectif en neuf et rénovation.
- **D'intervenir sur les propriétés thermiques** du bâtiment en intégrant la notion de sobriété énergétique et de bilan carbone.
- **De répondre à un besoin de main d'œuvre** en éco-construction.



PUBLIC CONCERNÉ

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Autres à définir selon financement.

PRÉ-REQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

Expérience du chantier souhaitée : salariat et/ou chantier participatif avec Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

Projet professionnel en écoconstruction validé.

Aptitudes pour la pratique professionnelle des métiers du bâtiment.

Maîtrise de la langue française, Maîtrise du système métrique de base et de la proportionnalité.

Pas de contre-indication médicale à l'exercice du travail sur chantier du bâtiment.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Groupe de 12 personnes maximum.

Mise en pratique sur des chantiers d'application et la plateforme technique, étude de cas concrets.

Alternance centre/entreprise : 4 périodes de stages en entreprise d'une durée de 3 semaines chacune.

Apports théoriques en salle, visites de chantier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier de compétences.

Examen final technique et oral avec un jury de professionnels.

VALIDATION/CERTIFICATION

Titre de niveau 3 (Niveau CAP).

Ouvrier Professionnel en Eco-Construction inscrit au RNCP, fiche N°34799. (date de décision 23/07/2020)

Certifié par la Fédération Eco-construire.

Possibilité de valider les blocs de compétences séparément. es blocs de compétences peuvent être validés en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Passerelles possibles avec tous les métiers de la construction durable, qui valident le bloc de compétences :

« certificat de compétences en construction durable ».

Sous réserve d'acceptation.

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

Aucune

DATES

Du 03 juin 2024 au 23 juin 2025.

DURÉE

Centre : 1 293 heures.

Entreprise : 420 heures.

Totale : 1 713 heures, durée maximale.

Les parcours sont adaptables.

LIEUX

Cours théoriques et plateforme technique :

345, route des écoles, 38210 Cras.

Chantiers autour de Saint-Marcellin.

Modalités pratiques

Parking et salle de restauration hors sac à disposition.

Accès aux personnes en situation de

handicap : pour connaître les modalités d'accessibilité à la formation, nous contacter.

COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge par Pôle Emploi ou autre financement possible : nous contacter.

SUITE DE PARCOURS

Il existe plusieurs formations certifiantes en éco-construction, répertoriées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sur le site de France compétence : www.francecompetences.fr

Indicateurs de résultats :

89% des stagiaires se déclarent satisfaits de la formation

OPEC à Aplomb.

Taux réussite examen : 93%.

Taux insertion professionnelle : 81% à 6 mois.

Contact

Yann Morel

06 33 91 95 93

morel@aplomb38.org

PROGRAMME DE LA FORMATION

4 blocs de compétences :

1 - Construire une charpente et une ossature bois afin d'accueillir un remplissage en matériaux bio et géosourcés (et/ou) non industrialisés s'inscrivant dans une démarche de construction durable.

Fabriquer des éléments en ossature bois. Implanter un bâtiment à ossature bois. Réaliser un solivage avec plancher bois d'un bâtiment. Réaliser une charpente simple en bois (pannes sur mur, pignons et chevrons).

3 - Isoler avec des matériaux biosourcés et géosourcés en vrac, manufacturés, bétons, enduits allégés, enduits et parements afin d'assurer une performance répondant aux exigences bioclimatiques et à faible impact environnemental.

Préparer les supports. Appliquer des matériaux. Injecter des matériaux. Poser des panneaux manufacturés. Fabriquer un coffrage, bancher des bétons. Préparer des mélanges. Remplir un banchage. Projeter des mélanges (manuel et mécanisé). Maçonner des briques.

S'approvisionner, préparer des bottes de paille afin de remplir l'ossature. Réaliser des supports de liaison. Mettre en œuvre des bottes de paille. Préparer des surfaces. Préparer des supports. Produire et tester des mélanges. Poser et dresser de l'enduit. Réaliser des enduits de finitions. Poser des plaques de parements et/ou de bardages.

Modalités d'évaluations (examen final).

**Épreuves pratiques individuelles,
Entretien technique et/ou Dossier.**

2- Maçonner en matériaux géosourcés, biosourcés et/ou non industrialisés afin de bâtir un mur ou une cloison à faible impact environnemental.

Identifier les conditions préalables et étapes de réalisation (fondations et drains). Réaliser, reprendre un hérisson, une dalle isolante, une chape. Identifier les matériaux et réaliser les dosages pour maçonner en terre crue. Réaliser une maçonnerie terre crue. Mettre en œuvre une maçonnerie.

4 - Certification construction durable (à valider avant de passer l'examen final OPEC).

Intégrer les enjeux, analyser l'impact de l'activité, connaître les notions de bilan carbone, d'énergies grises, d'analyse du cycle de vie des matériaux. Proposer des solutions techniques, identifier et repérer les différents modes constructifs, connaître les différents systèmes et matériaux constructifs, identifier les ressources locales, contribuer à la valorisation.

Organiser son intervention en prenant en compte le lieu et le contexte du chantier à partir d'outils de diagnostic, mettre en sécurité le chantier, choisir et privilégier des approvisionnements.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (un mois avant la fin de formation, rattrapage possible) .

SST : Formation Sauveteur Secouriste du travail : certification à valider avant de passer l'examen final.

Habilitation échafaudage de pied :

Montage, réception, utilisation et vérification (2 jours). Modalités d'évaluation (en cours de formation, validation en fin de module) A valider avant de passer l'examen final OPEC.

Attestation de réussite Pro Paille : délivrée par le réseau français de la construction paille (5 jours).

Modalités d'évaluation (en cours de formation, questionnaires écrit et réalisation pratique).

Aucune obligation de validation pour passer l'examen final et obtenir le titre OPEC.

Démarche d'inscription : envoi d'un dossier de candidature (téléchargeable sur notre site internet) accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation. Information collective en février, mars et mai 2024. Tests de positionnement théorique et pratique suivi d'un entretien pour vérifier les prérequis et votre projet (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel si besoin, prescrite par Pôle emploi ou la Mission locale), pour élaborer une proposition de parcours. Un retour écrit vous sera fait suite à l'entretien. Recherche d'une entreprise d'accueil.

Clôture des inscriptions : contacter Yann Morel, 06 33 91 95 93, morel@aplomb38.org.

Secteurs d'activité :

Secteur du bâtiment gros œuvre/second œuvre et en particulier les entreprises s'impliquant dans des démarches de performances thermiques et environnementales.

Artisan, TPE, PME, création d'entreprise et salariat auprès des particuliers (TOB) en éco-construction.

Type d'emplois accessibles :

Maçon, enduiseur, monteur en isolation thermique, artisan, ouvrier en éco-construction.

Ouvrier du bâtiment qualifié en éco-construction, maçon éco-matériaux/construction écologique,

piseur, enduiseur façadier,

peintre en éco-construction, isolateur membraniste

en éco-construction, monteur construction

écologique bois, charpentier éco-constructeur.